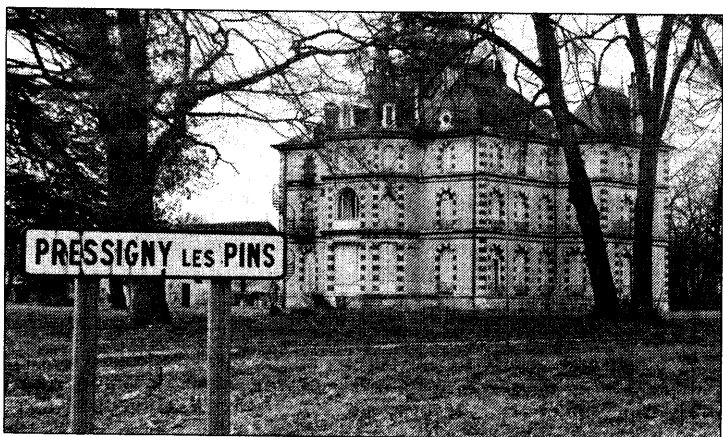


# Le sénateur rencontre le comité de défense



**Au centre des débats entre le sénateur et le comité de défense : le site de La Valette**

C'est jeudi 8 avril que Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, a rencontré les membres du comité de défense de Pressigny-les-Pins. Soucieux de rassurer les Pressigniensiens sur le bien-fondé de sa démarche, le sénateur aura échangé de façon constructive pendant plus d'une heure, démontrant une bonne connaissance du dossier.

Les membres du comité ont profité de cette occasion pour remettre à Jean-Pierre Sueur un certain nombre de documents : *«Nous voulions lui prouver la gestion catastrophique de notre commune. Monsieur le Maire lui a indiqué que tous nos malheurs venaient de la défection de l'ancien acquéreur du domaine. Il nous semble que ce raccourci est*

*un peu facile car cela n'a rien à voir avec la dégringolade des recettes, l'augmentation farouche des charges à caractère général et des charges de personnel»,* précisait le comité à l'endroit du sénateur qui, de son côté, indiquait qu'il avait donné des conseils juridiques à Briec Nicolas, maire de la commune.

Assurant le comité de son soutien et de sa volonté de suivre cette affaire de très près, Jean-Pierre Sueur ajoutait qu'il n'avait malgré tout pas le pouvoir d'influer sur les décisions prises par les élus communaux. Dans ces conditions, il semble évident que le prochain conseil municipal sera à nouveau très suivi par la population. Il s'agira en effet de voter le budget primitif de la commune.